BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3653

59 – NORD

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LILLE

Extrait de jugement

Date : 19 mai 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC DE L'IMMEUBLE 162 RUE DE LA BASSEE.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 162, rue de la Bassée, 59000 Lille.
Complément de jugement : Tribunal Judiciaire de Lille - Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 162 rue de la Bassée -59000 Lille. Odonnance Présidentielle de désignation d'un Administrateur Provisoire du 26 août 2026. Par ordonnance de M. le Président du Tribunal Judiciaire de Lille en date du 26 août 2026, la SELARL R&D - Administrateurs Judiciaires, pris en la personne de Maître Gilbert DECLERCQ a été désignée Administrateur Provisoire du syndicat des copropriétaires de l'immeuble 162 rue de la Bassée - 59000 Lille. A compter de la présente publication, les créanciers de la copropriété doivent déclarer leur créance entre les mains de l'administrateur provisoire dans un délai de trois mois. En vertu de l'article 29-3 I de la loi du 10 juillet 1965, l'exigibilité des créances antérieures à l'ordonnance est suspendue pendant douze mois. N° RG : 7325